CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 OCTOBRE 2026
Lieu : salle du conseil communautaire
7 bld de la Trouillette – 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
Date de la convocation : 22 octobre 2026
Date de publication : 30 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Laurent BALOGE, Marie-Laure BOISSEL, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Catherine PINEAU, Vincent TANNEAU, Frédéric BOURGET, Julien SEIGNEURET, Alain HIBON, Gaël JOSEPH, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD, Pascale FOUET, Thomas BRAUD, Sophie FAVRIOU, Alain BORDAGE, Nathalie LIEVENS, Laurent DUPUIS, Béatrice CRETIEN, Daniel JOLLIT, Stéphane BAUDRY, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Emilie Y-HRAH-KRONG, Corinne GUYON, Marie-Lise BERCIER, Philippe JUMEAU, Morgane SEMERDJIAN, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Dominique PAYET, Nathalie PETRAULT, Didier PROUST.

Absents : Dominique ANNONIER, Guillaume MARCETEAU, Thierry PETRAULT, Christine HEINTZ, Éric PREVOST, Bernard de LOYNES, Maïté CÔME.

Pouvoirs : Emilie MORIN donne pouvoir à Frédéric BOURGET, Sylvie VIVIER donne pouvoir à Julien SEIGNEURET, Emmanuel ROCHETEAU donne pouvoir à Alain HIBON, Kevin GAILLARD donne pouvoir à Gaël JOSEPH, Véronique SEDINSKI donne pouvoir à Christophe RENAUD, Tony CHEYROUSE donne pouvoir à Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Laure MAGOT donne pouvoir à Philippe JUMEAU.

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Secrétaire de séance : Morgane SEMERDJIAN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
079-200041994-20261028-DE-2026-09-02-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/10/2026

❖❖❖❖❖

DE-2026-09-02 ÉLECTION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME

Rapporteur : Stéphane BAUDRY

Monsieur le président rappelle que lors de sa séance du 29 avril 2026, le Conseil communautaire a élu Madame Marie-Pierre MISSIOUX en tant que conseillère communautaire pour siéger au sein du Conseil d'exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme du Haut Val de Sèvre.
Suite à son élection au Sénat le 27 septembre dernier, Madame MISSIOUX a adressé sa démission de ses fonctions de Vice-présidente et de conseillère communautaire à Madame la Préfète des Deux-Sèvres par courrier en date du 5 octobre 2026.
Il convient de procéder à l'élection d'un(e) conseiller(e) communautaire en lieu et place de Madame MISSIOUX pour siéger au sein du conseil d'exploitation de la régie de l'office de tourisme du Haut Val de Sèvre.

Les désignations des membres du Conseil d'exploitation ont lieu au scrutin secret, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales. Toutefois, ce même article prévoit que le conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations. Il sera ainsi proposé de ne pas recourir au scrutin secret. L'élection se fera au scrutin majoritaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment en ses articles L.2121-21, L.5211-1 et R.2221-3 et suivants,
Vu la délibération n°2017-10-06 en date du 25 octobre 2017 portant adoption des statuts de la régie « Tourisme »,

Considérant la démission de Madame Marie-Pierre MISSIOUX de ses fonctions de conseillère communautaire et, par voie de conséquence, du Conseil d'exploitation de la régie de l'Office de Tourisme où elle siégeait en tant que conseillère communautaire,
Considérant la nécessité de désigner un(e) conseiller(e) communautaire pour remplacer Madame Marie-Pierre MISSIOUX au sein du Conseil d'exploitation de la régie de l'office de tourisme,
Considérant que le conseil communautaire décide de ne pas procéder à l'élection au scrutin secret.

Monsieur le Président procède à l'appel à candidature.
Frédéric BOURGET se porte candidat.

Est élu, Frédéric BOURGET pour siéger au Conseil d'exploitation de la régie de l'office de Tourisme.

Le président de séance,

Communauté de Communes Haut Val de Sèvre

Le/la secrétaire de séance,